

Des tilleuls victimes d'un vandale

Dans la nuit de jeudi, les deux arbres bicentennaires du cimetière de Villers-sous-Chalamont ont été dégradés à la hachette. Un acte qui place à nouveau la sauvegarde de la chapelle au cœur du débat.

PONTARLIER. L'incompréhension régnait hier dans les rues de Villers-sous-Chalamont, au lendemain de la découverte des actes de dégradation portés sur les deux tilleuls bicentennaires du cimetière du village.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une personne, visiblement partisane du projet d'abattage qui divise la petite commune de 275 habitants située à 30 km de Pontarlier, s'est attaquée aux deux arbres, à coups de hachette. Le comité de défense «*Sauvons les Tilleuls*» a pris les choses en main et a déposé du mastic cicatrisant pour tenter de résorber les dégradations. «*L'arbre le plus en forme des deux a subi le plus de coups. Je ne comprends pas que l'on puisse s'en prendre à deux arbres sans défense, à des êtres vivants. C'est d'une lâcheté sans limite*», déplore Roger Chabot, instigateur du collectif. Ce dernier n'entend pas en rester là. Depuis trois mois que le conseil municipal a voté pour la première fois l'abattage des tilleuls, il se bat pour prouver qu'un compromis est possible. «*Nous proposons d'élaguer les arbres pour sauver la toiture de la chapelle, ainsi qu'un nettoyage du clocher et une expertise complémentaire gratuite.*»

Une solution qui ne satisfait pas Claude Courvoisier, le maire de la commune, qui assure, rapport d'expertise à l'appui, que les deux tilleuls représentent un danger pour la petite chapelle du XII^e siècle. «*Ils peuvent tomber. Nous avons été prévenus qu'il y avait un risque. Nous proposons d'abattre ces deux tilleuls mais également de re-*

planter d'autres arbres», se défend le premier magistrat qui a demandé des subventions pour rénover la petite église. Des aides dont l'attribution est subventionnée au déracinement des tilleuls, puisque la taille imposante des branches qui, en tombant, détériorent le monument. «*On discute, on fait des actions en justice. Mais en attendant, la chapelle continue à se dégrader. Et il faut rappeler que si les tilleuls sont là, c'est grâce à la chapelle. Et non l'inverse.*»

La polémique dépasse désormais largement les limites du petit village. Plusieurs associations de défense de l'environnement se sont saisies du sujet, à grand renfort de campagnes lancées sur internet. Hier, un reportage diffusé sur France Inter a même largement défendu la thèse des opposants au déracinement. Un reportage à la suite duquel les signatures de la pétition virtuelle lancée par «*Sauvons les Tilleuls*» explosent. Mais qui a peut-être également donné l'envie à certains de procéder à des appels anonymes menaçants au foyer de Claude Courvoisier. «*C'est mon fils de 14 ans qui a répondu. J'ai des responsabilités communales, mais aussi familiales. Il y a une ligne qui a été franchie*», déplore le maire, désabusé. Entre vandales et mauvais plaisantins, les deux camps ont chacun trouvé de bien piètres représentants de leur cause. En attendant que la justice tranche le débat, dans les jours à venir, les tilleuls, qui auraient dû être abattus ce mois-ci, ont obtenu un peu de sursis.

Lisa LAGRANGE



À la vue de l'ampleur des dégâts que les arbres ont subis, les membres du comité de défense estiment que le vandale s'est acharné pendant près d'une heure.



François Mandil (à gauche), porte-parole des Verts du Haut-Doubs, mettra tout en œuvre pour sauver ces arbres.



Claude Courvoisier souhaite que les choses aillent vite.